



La Côte Saint-André  
Enseignement agricole public

CFPPA-UFA Tél : 04 74 20 44 66

Centre de Formation Professionnelle  
et de Promotion Agricole

57 avenue Charles de Gaulle - BP 83  
38261 LA COTE ST ANDRE Cedex

Siret : 193 818 192 00026

Numéro d'activité : 82.38.P000838

Courriel : cfppa.cote-st-andre@educagri.fr

Site internet : www.formagri38.fr



## BTSA ME

Brevet de Technicien Supérieur Agricole en Métiers de l'élevage :  
Développement, production, conseil  
RNCP Fiche 39685



### Objectifs de la formation

Le technicien supérieur en productions animales doit être capable de :

- > Assurer la conduite d'un système spécialisé de production animale,
- > Fournir des appuis techniques,
- > Participer à l'élaboration de références technico-économiques,
- > Contribuer, éventuellement, à une activité commerciale.

### Organisation et conditions d'accès à la formation

Deux voies sont proposées, l'apprentissage et de la formation continue en 1 an ou en 2 ans selon votre âge et votre diplôme :

(Calendrier disponible sur le site web)

TAUX RÉUSSITE 2025

> 83 %

TAUX RÉUSSITE SUR 3 ANS

> 82 %

SATISFACTION 2025



> 8,5 /10

SATISFACTION SUR 3 ANS

> 8,1 /10

INSERTION des diplômés à 1 an



> Apprentissage 2023 : 75 %

> Formation continue : Pas de candidat

EFFECTIF



> 10 à 25 personnes (par classe)

PROCHAINE SESSION



> Septembre 2026

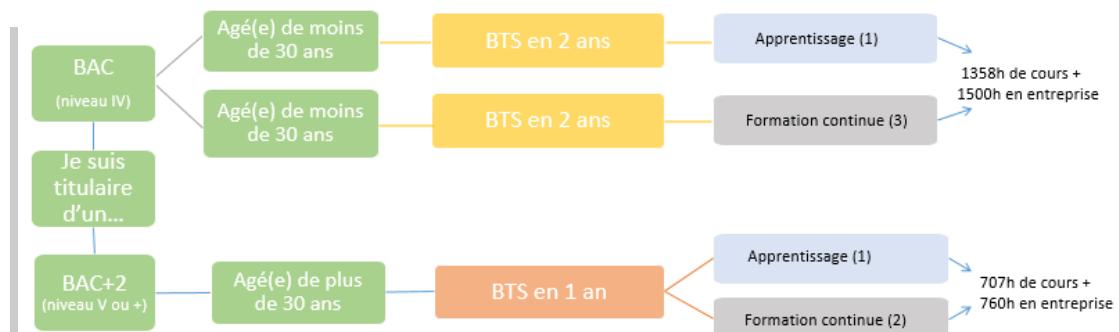
DÉLAIS D'ACCÈS

> Minimum 7 jours après la signature  
du contrat d'apprentissage / obtention  
du financement

CONTACT



> lucie.croisier@educagri.fr



#### Apprentissage

- > Avoir moins de 30 ans et/ou un statut de travailleur handicapé,
- > Signer un contrat d'apprentissage
- > Si le candidat est titulaire d'un Bac+2, un parcours aménagé peut lui être proposé.

L'alternance propose des périodes en entreprise (2 à 5 semaines) et des périodes en centre (2 à 4 semaines). Chaque année est composée en moyenne de :

- > 20 semaines en centre de formation
- > 32 semaines en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

#### Formation continue

- > Obtention d'un statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- > Justifier d'une année d'activité professionnelle.

12 semaines de stage dont un stage principal qui doit être effectué dans la même structure durant 8 semaines pour réaliser l'étude support d'évaluation finale.

**Les périodes en entreprises doivent être effectuées dans toute structure ayant des activités en lien avec la production animale.**

Pour ceux qui réalisent leur contrat d'apprentissage ou de professionnalisation dans une exploitation agricole, un stage en organisme peut être réalisé afin que le candidat puisse recueillir les éléments nécessaires à la réalisation de l'étude d'évaluation finale.

## Programme de la formation

<b>Semestre 1</b>	<b>343 heures</b>	<b>Semestre 2</b>	<b>350 heures</b>
<b>UE 1.1</b> <i>Adapter les systèmes d'élevage aux enjeux économiques et sociaux</i>	- Réalités économiques - Questions socialement vives - Adaptation des systèmes d'élevage à l'évolution	<b>UE 2.1</b> <i>Argumenter une évolution stratégique d'élevage</i>	- Méthodes de diagnostics - Notions de décisions stratégiques - Changement de pratiques pour répondre aux enjeux agroécologiques - Clés de l'argumentation pour défendre un point de vue
<b>UE 1.2</b> <i>Communiquer sur une problématique d'élevage</i>	- Identification d'une problématique d'élevage - Détermination des leviers mobilisables pour y répondre - Création de support de médiatisation des leviers identifiés	<b>UE 2.2</b> <i>Réaliser une analyse technico-économique en élevage</i>	- Analyse des performances d'un élevage au regard des références - Optimisation de la combinaison des facteurs de production et de la gestion du travail
		<b>UE 2.3</b> <i>Agir sur le troupeau dans le cadre d'une démarche de résolution de problème d'élevage</i>	- Manipulations et interventions sur les animaux - Démarches de résolution d'une problématique d'élevage identifiée
<b>Semestre 3</b>	<b>345 heures</b>	<b>Semestre 4</b>	<b>338 heures</b>
<b>UE 3.1</b> <i>Organiser une stratégie commerciale, y compris à l'international</i>	- Politiques d'achat et de vente répondant aux attentes sociétales - Création de tableau de bord pour un pilotage technico-économique - Pratique de l'anglais pour s'ouvrir à l'international	<b>UE 4.1</b> <i>Raisonner de la ferme à l'assiette</i>	- Transformation des produits d'origine animale - Diversification - Démarche qualité, certification - Adaptation de la conduite d'élevage au mode de valorisation
<b>UE 3.2</b> <i>Voyager pour évoluer</i>	- Méthodes de conduite de projet - Enrichissement de sa culture zootechnique par la découverte d'autres pratiques - Propositions de processus de productions animales	<b>UE 4.2</b> <i>Argumenter des solutions alternatives</i>	- Les méthodes de recherches et de vérification de l'information - Identification de solution alternative à des problématiques d'élevage - Argumentation du bien fondé de ces solutions.
<b>UE 3.3</b> <i>Participer à la recherche et développement en élevage</i>	- Prise en compte des questionnement de la société - Protocole expérimental, analyse et compte-rendu	<b>UE 4.3</b> <i>Devenir conseiller d'élevage</i>	- Évaluation multi-critère d'un système d'élevage - Processus de prise de décision - Formulation d'un conseil dans le cadre d'un environnement professionnel
<b>UE 3.4</b> <i>S'adapter aux particularités de notre territoire</i>	- Étude et analyse des enjeux du pastoralisme - Démarches pour s'installer en agriculture	<b>UE 4.4</b> <i>Préserver sa santé</i>	- Pratique sportive pour un mode de vie actif et solidaire

Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

> Baccalauréat Professionnel CGEA Cdte « Gestion de l'Entreprise Agricole »  
 > Le BTSA ME « Métiers de l'élevage »  
 > Le Brevet Professionnel REA « Responsable d'Entreprise Agricole »  
 > Le Titre Berger-Vacher d'Alpage

> Le BTSA GPN : « Gestion et Protection de la Nature »  
 > La Licence ACTEA « Agroécologie : du conseil à la transition des exploitations agricoles »  
 > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture  
 > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...

## Méthodes et modalités pédagogiques

Le CFPPA pratique différentes modalités pédagogiques pour faciliter l'apprentissage : travaux individuels, travaux de groupe, visites, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas.

### Conditions d'admission

- > **Déposer**, auprès du CFPPA, un formulaire de contact (à remplir directement sur notre site internet <https://formagri38.fr> – Apprentissage – BTS ME - contactez-nous)
- > **Participer** à une réunion d'information collective entre janvier et juin ou à une journée portes ouvertes. L'objectif de ce temps est de vous présenter la formation afin de vérifier qu'elle correspond à vos attentes et à votre projet.

Ces démarches peuvent être engagées toute l'année. Rendez-vous lors de nos journées portes ouvertes (dates mises à jour sur notre site internet)

### Apprentissage

> Formation prise en charge par les OPCO (branches professionnelles), pour consultation des tarifs selon les OPCO : [www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-nouvelle-version-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-des-contrats/](http://www.francecompetences.fr/fiche/apprentissage-nouvelle-version-du-referentiel-des-niveaux-de-prise-en-charge-des-contrats/) Statut de salarié durant l'apprentissage.

### Formation continue

- > Entre 12 et 16 euros / heure (tarif voté en CA). Devis transmis dans un délai de 10 jours après entretien et étude de votre parcours individualisé.
- > En fonction du statut du candidat à son entrée en formation, et dans la limite de l'enveloppe de financement, il peut bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du coût pédagogique ainsi que d'une rémunération.
- > Formation éligible au CPF, aux dispositifs de financement région et France Travail, au PTP (projet de transition professionnelle), à Vivéa, à l'AGEFIP...

### L'attribution du diplôme est conditionnée à :

- > Une moyenne de 10/20 à l'ensemble des Unités d'enseignement;
- > Une note égale ou inférieure à 6/20 est éliminatoire sur les Unités d'enseignement technique.

## Débouchés et poursuites d'études

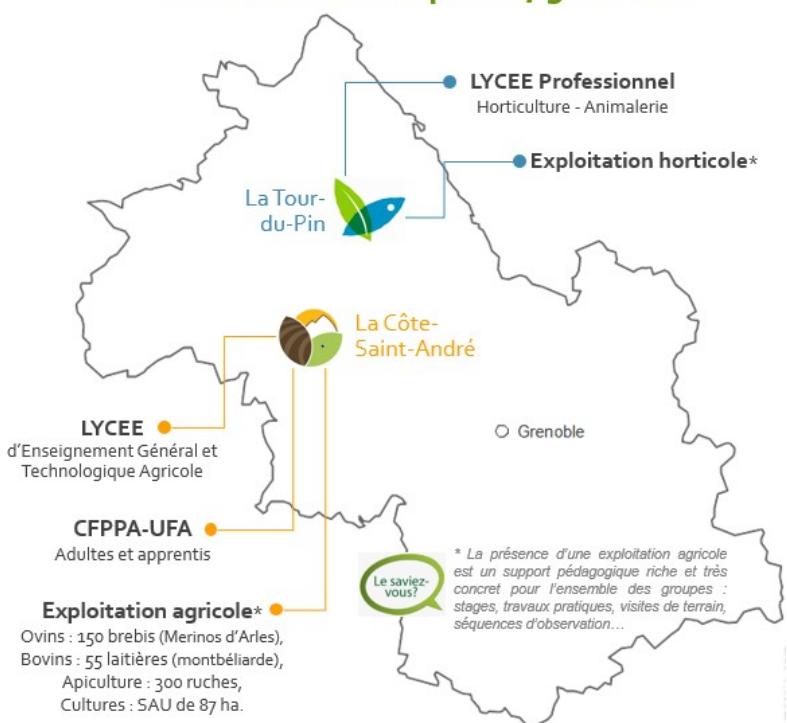
Ce diplôme confère la capacité professionnelle à l'installation en agriculture.

Le BTSA PA permet **d'accéder à un emploi** de chef d'exploitation, technicien dans l'industrie laitière ou celle des viandes, collecte et négoce, contrôle de performance, développement.

Il permet la **poursuite d'études** en :

- > Certificat de spécialisation, licence professionnelle, études universitaires, pour acquérir une formation complémentaire,
- > Passage du Concours d'entrée aux écoles d'ingénieurs en Agriculture et aux écoles vétérinaires.

## 1 établissement public, 5 centres



Le CFPPA de La Côte Saint-André, établissement agricole public, vous propose aussi :

- > Baccalauréat Professionnel CGEA Cdte « Gestion de l'Entreprise Agricole »
- > Le BTSA ME « Métiers de l'élevage »
- > Le Brevet Professionnel REA « Responsable d'Entreprise Agricole »
- > Le Titre Berger-Vacher d'Alpage
- > Le BTSA GPN : "Gestion et Protection de la Nature"
- > La Licence ACTEA « Agroécologie : du conseil à la transition des exploitations agricoles »
- > Le Titre Apiculteur ou le CS Apiculture
- > Des formations courtes : Certiphyto, CCTROV (ex CAPTAV)...